

Compte rendu CSE/CSSCT de la journée du 3 avril

- 64 cas de suspicions et 7 cas avérés (71 au total) 2 cas suspects ont été infirmés
- CT : 2 cas avérés /15 suspicions
- TDE : 2 cas avérés / 7 suspicions
- ESO : 5 suspicions / 1 cas avéré avec hospitalisation sous oxygène
- VOIE : 1 cas avérés/19 suspicions
- VDF + VB : 2 cas avérés/19 suspicions

Sur RATP I :

- 6 % des agents sont en arrêts maladie
- 5 % en garde d'enfant
- 1 % en AT
- 4 % en congés

Nous avons rappelé à la direction de bien s'assurer que l'information est bien passée auprès des collègues si l'un des leurs est suspecté ou touché par le COVID19 et insister pour que les locaux soient désinfectés.

Echange avec le directeur de DPI

S'assurer de la mise en place des mesures barrières si les agents sont amenés à se déplacer sur le terrain.

Certains petits chantiers sont maintenus, les 2 plus importants restent le prolongement de la ligne 14 et la poursuite de l'automatisation L4. Pour l'instant, pas de réalisation de chantier. S'il devait y en avoir un ou plusieurs, la direction s'est engagée à nous prévenir suffisamment à l'avance. De plus, ces chantiers ne seraient réalisés que si toutes les mesures de prévention définies par le gouvernement et l'entreprise étaient respectées (distanciation; gel; lingettes; masques). Un guide sur

les interventions en Bâtiment va sortir dans la semaine, ce guide pourrait intéresser la RATP.

- Pour rappel, 3 courriers CSE/CSSCT sous forme de questions ont été envoyés à la direction.
- Courrier CSE/CCSST envoyé au directeur du département sur les problèmes sur Villette jour, les bleus de travail pour les parcours de Voie, sur le port de masque et le risque de pénurie des masques FFP3.
- 2 points par semaine en visioconférence avec la direction.
- Interpellation auprès de la direction du département de l'absence de certains cadres (qui sont en télétravail) laissant les opérateurs/tech/TS/AM seuls sur le terrain.
- Mise en place de la newsletter, objectif d'informer l'ensemble des collègues sur les questions qu'ils se posent.
- Rappel, port du masque FFP2 si activité obligeant une proximité de – 2m et 1 seul agent par véhicule.
- La permanence du SST est désormais joignable sur un numéro unique : 01 587 89999.
- Si besoin de prolonger la garde d'enfants (voir doc en pièce jointe)

N'hésitez pas à envoyer par email vos questions, comme le non-respect des mesures barrières, l'objectif est de les centraliser et de les envoyer groupées à la direction : eric.turban@ratp.fr - christian.parot@ratp.fr - david.lecler@ratp.fr

Nous restons à votre disposition pour vous informer au mieux et aider les collègues dans leur quotidien.

Eric turban
0678646684

Christian Parot
0620762285